

# Yara : la tour de prilling sera démontée

[Presse Océan](#) Marina Cessa Publié le 23/02/2024 à 17h53

Ce vendredi 23 février 2023, les élus du secteur ont eu quelques informations sur le futur du site. Pas assez au goût du maire de Montoir-de-Bretagne.



L'Entreprise Yara située sur le port de Montoir est classée Seveso haut et le restera. | PHOTO ARCHIVES PRESSE OCÉAN-NATHALIE BOURREAU

En octobre 2023, l'usine d'engrais Yara a annoncé qu'elle cessait son activité. Celle-ci concentrait [les reproches d'associations environnementales](#) et d'élus sur ses manquements relatifs aux mises aux normes de ses installations. Avant cette décision, l'usine était à l'arrêt. Elle n'a pas repris sa production.

Une [réunion d'information sur Yara était organisée par le sous-préfet](#) ce vendredi 23 février 2024, pour les maires de Montoir, Donges et les parlementaires locaux. On a appris que la tour de prilling serait démantelée. A priori, elle ne remarchera plus, explique Thierry Noguét, maire de Montoir après la réunion. Cette tour rejetait deux fois plus de poussières que le seuil autorisé.

## Les licenciements reportés de trois mois

En stoppant la production pour convertir son site sur le port de Montoir en terminal d'importation d'engrais, le géant norvégien va [licencier 139 personnes](#). Nous n'avons toujours pas d'éléments de la part de l'employeur sur le plan de sauvegarde de l'emploi. A priori les licenciements prévus pour septembre seraient reportés à décembre, informe Thierry Noguét.

Le maire de Montoir veut savoir comment vivra le site après cet arrêt de la production. On veut savoir quels produits seront stockés là. Ce qui nous a rassurés c'est que la Dreal (ndlr : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ne relâchera pas son niveau de surveillance. Le site restera classé Seveso seuil haut. Et une commission de suivi de site sera créée.